



Fédération Sportive & Gymnique du Travail  
Commission Nationale des Activités Vélo



Date de l'épreuve : **dimanche 2 juillet 2023**

Lieu : **Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva**

# Championnat National VTT FSGT Cross-Country La ChampduF 2023

## Organisateurs

Commission Nationale des Activités Vélo FSGT, Commission Cycliste d'Alsace FSGT, Vélo et Sports de Plein Air (VéSPA), Ski Club Barr, Skieurs de Strasbourg.

## Le programme

Samedi 1<sup>er</sup> juillet

| Horaires      | Activités                               | Détails                    |
|---------------|---|----------------------------|
| 17h00 à 19h00 | Accueil - remises de plaques de guidons | A la Serva - 67130 Belmont |

Dimanche 2 juillet

| Horaires | Activités                      | Détails                    |
|----------|--------------------------------|----------------------------|
| dès 8h00 | Remises des plaques de guidons | A la Serva - 67130 Belmont |
| 10h00    | Départ circuit noir            | 35km                       |
| 10h15    | Départ circuit rouge           | 25km                       |
| 10h30    | Départ circuit bleu            | 20km                       |
| 10h45    | Départ circuit vert            | 10km                       |
| 17h00    | Remise des prix                | Toutes catégories          |

## Participants admis

Tou(te)s les cyclistes né(e)s en 2010 et avant :

- licencié(e)s FSGT toutes catégories
- licencié(e)s d'autres fédérations sportives. Les licencié(e)s UFOLEP doivent fournir un certificat médical
- non licencié(e)s majeurs sur présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication de la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an
- non licencié(e)s mineurs sur présentation du "questionnaire santé" dûment complété. Il est disponible à cette adresse : [https://www.fsgt-cyclisme-alsace.fr/documents/Questionnaire\\_sante\\_mineurs\\_21-22.pdf](https://www.fsgt-cyclisme-alsace.fr/documents/Questionnaire_sante_mineurs_21-22.pdf).

## Important :

- seul(e)s les participant(e)s qualifié(e)s par leur département pourront prétendre au maillot de champion(ne) national(e) de leur catégorie. Seul(e)s les qualifié(e)s départementaux peuvent apporter des points pour le classement par Comité. Voir le règlement à cette adresse : [https://www.cnav-club.com/media/uploaded/sites/20390/document/635159eb58248\\_RglementNationalFSGTVTTTrglement2023.pdf](https://www.cnav-club.com/media/uploaded/sites/20390/document/635159eb58248_RglementNationalFSGTVTTTrglement2023.pdf)
- un(e) cycliste non licencié(e) FSGT ne pourra participer à plus de 3 courses par an, toutes disciplines confondues (sauf grimpées et gentlemen), ce quota est défini par le Règlement National Vélo.

## Les catégories retenues

| Les catégories*        | Années de naissance | Dames | Hommes |
|------------------------|---------------------|-------|--------|
| <b>Minimes</b>         | 2009 et 2010        | oui   | oui    |
| <b>Cadet(te)s</b>      | 2007 et 2008        | oui   | oui    |
| <b>Junior(e)s</b>      | 2005 et 2006        | oui   | oui    |
| <b>Espoir(e)s</b>      | 2001 à 2004         | oui   | oui    |
| <b>Senior(e)s</b>      | 1984 à 2000         | oui   | oui    |
| <b>Vétéran(e)s</b>     | 1974 à 1983         | oui   | oui    |
| <b>Masters 1</b>       | 1964 à 1973         | oui   | oui    |
| <b>Master 2</b>        | 1963 et avant       | oui   | oui    |
| <b>Tandem féminin</b>  | 2006 et après       | oui   |        |
| <b>Tandem mixte *</b>  | 2010 et après *     | oui   | oui    |
| <b>Tandem masculin</b> | 2006 et après       |       | oui    |

### (\*) A noter :

- les équipages pourront être mixtes du point de vue des sexes et des catégories d'âge à partir de Juniors. Les équipages mixtes avec des minimes ou cadet(e)s G. ou F. doivent être accompagnés d'un senior.
- la couleur du texte correspond à la couleur du circuit (voir ci-dessous)

## Départ et arrivée : Le Champ du Feu - La Serva

| Couleur circuits | Distance | Dénivelée positive | Horaires départ | Catégories (*)                 | Années de naissance                           | Remise des prix                                      |
|------------------|----------|--------------------|-----------------|--------------------------------|---|--|
| <b>Noir</b>      | 1 x 35km | 1100m              | 10h00           | Seniors<br>Espoirs             | 1984 - 2000<br>2001 - 2004                    | 17h00  |
| <b>Rouge</b>     | 1 x 25km | 840m               | 10h15           | Juniors<br>Vétérans            | 2005 - 2006<br>1974 - 1983                    | 3 premiers<br>FSGT de<br>chaque<br>catégorie         |
| <b>Bleu</b>      | 1 x 20km | 700m               | 10h30           | Masters<br>Dames<br>Cadets F/G | 1973 et avant<br>2006 et avant<br>2007 - 2008 | 3 premiers<br>par circuits de<br>chaque<br>catégorie |
| <b>Vert</b>      | 1 x 10km | 340m               | 10h45           | Minimes F/G                    | 2009 - 2010                                   |  |

### (\*) A noter pour les cyclistes non qualifié(e)s par leur département pour le championnat :

- les coureurs "Vétérans" ont la possibilité de participer à l'épreuve avec départ à 10h (circuit noir)
- les coureurs "Masters" ainsi que les dames nées en 2003 et avant ont la possibilité de participer à l'épreuve de 10h ou 10h15 (circuit noir ou rouge)
- les non-licenciés FSGT Cyclisme et non-licenciés FFC ont la possibilité de prendre le départ d'une épreuve avec une distance inférieure à celle qui leur est normalement réservée.

## Engagements

### Pour les qualifié(e)s des départements :

La demande de qualification est à adresser à votre comité départemental **avant le dimanche 28 mai**.

### Pour les autres :

Ils sont à faire **avant le dimanche 25 juin** au plus tard sur le site <http://lachampduf.fr>

Les inscriptions tardives sont exceptionnellement possibles et seront majorées. Le nombre de plaques attribuées est limité.

## Frais d'inscription

- licencié(e)s FSGT qualifié(e)s départementaux : à voir avec son département
- licencié(e)s FSGT non qualifié(e)s départementaux : 10 €
- non licencié(e)s FSGT : 13 €
- engagé(e)s hors délais et sur place (nombre limité) : 18 €

## Accueil des participants

Le vendredi 30 juin, et le samedi 1<sup>er</sup> juillet de 17h00 à 19h00 à Belmont, à La Serva et le samedi 1<sup>er</sup> juin, de 17h00 à 19h00 à Belmont, à La Serva

## Retrait des plaques de guidons

La veille de 17h00 à 19h00 ou à partir de 8h30 le dimanche, clôture 1 heure avant le départ des courses. Se munir de la licence ou du certificat médical accompagné d'une pièce d'identité.

## Grille de départ

Les premières lignes sont destinées aux licencié(e)s FSGT jouant le titre national selon l'ordre établi par les commissaires.

## Reconnaitances possibles

| Couleur circuits | Dimanche 2 juillet ?   | Samedi 1 juillet ?   | Vendredi 30 juin     | Avant ?                                  |
|------------------|--|--|----------------------|--|
| <b>Noir</b>      |  | oui, sans gêner :  |                      |  |
| <b>Rouge</b>     | oui, jusqu'à 9h30  | <ul style="list-style-type: none"><li>le déroulement du XC marathon (départ 8h00)</li><li>le déroulement des trails (départ 15h)</li></ul> il est également possible de participer à la randonnée qui reprend les mêmes circuits (tarif préférentiel : 5€) | oui, à partir de 11h | oui, prendre contact avec l'organisation |
| <b>Bleu</b>      |  |  |                      |  |
| <b>Vert</b>      | oui, jusqu'à 10h15, sans gêner les participants des courses précédentes. |  |                      |  |

## Ravitaillement

Des ravitaillements, en eau et en nourriture, sont prévus pour tous les participants des circuits noir, rouge et bleu.

## Remise des prix

Elle se déroulera à 17h00.

Les cyclistes suivant(e)s monteront sur les podiums et recevront les médailles :

- les 3 premiers de chaque catégorie du championnat National FSGT cyclistes qualifié(e)s par leur département). Le vainqueur se verra décerner le maillot de champion national.
- les 3 premier(e)s de chaque circuit au scratch.

## Règlement

Le règlement reprend en partie celui de la Commission Nationale des Activités de Vélo de la FSGT. il est disponible à cette adresse : [https://www.cnav-club.com/media/uploaded/sites/20390/document/635159eb58248\\_RglementNationalFSGTVTTRglmement2023.pdf](https://www.cnav-club.com/media/uploaded/sites/20390/document/635159eb58248_RglementNationalFSGTVTTRglmement2023.pdf)

Quelques rappels :

- le port du casque rigide est obligatoire
- les caméras embarquées ne sont proscrites
- un seul vélo est autorisé
- les changements de roues ne sont pas autorisés
- les aides extérieures ne sont pas autorisées.

## Commissaires

Ils sont désignés par la Commission National des Activités Vélo.

## Important

- une Réserve Domaniale Biologique et une zone Natura 2000 sont proches de La Serva ; ne sortez ni des sentiers et routes forestières, ni des tracés de compétition. Merci !
- des barrières horaires pourront être appliquées
- la position sur la grille de départ sera définie par les commissaires
- les circuits sont naturels, ils comportent des passages techniques
- des ravitaillements sont prévus sur les parcours 35, 25 et 20km
- certaines circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes. Respectez le Code de la route !
- le parcours n'est pas privatisé : attention aux éventuels randonneurs ou autres vététistes
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement évalué la situation, prévenez le prochain signaleur ou téléphonez au 03 88 97 30 69
- en cas d'abandon, il convient de prévenir un signaleur ou l'arrivée ; possibilité, en dernier ressort, d'appeler au 06 19 55 78 95 ou au 06 07 29 31 87. Dans ce cas, pensez à récupérer votre licence ou carte d'identité et à rendre la plaque de cadre
- la licence ou la pièce d'identité sera rendue au retour de la plaque de guidon
- ayez la courtoisie de ne rien jeter dans la nature

- les participants éloignés et en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- merci de ne pas diffuser les tracés GPS !
- les participants s'engagent à ne prétendre à aucun droit concernant l'utilisation de leur image
- en cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'épreuve. Les participants pourront prétendre à un remboursement ou un report des frais d'inscription.

## Autres épreuves de VTT

- le **Championnat National FSGT de XC Marathon** (70km), ouvert aux plus de 19 ans (2004), le samedi 1<sup>er</sup> juillet
- le **Critérium National FSGT Cross-Country** pour les enfants nés en 2011 et après le samedi 1<sup>er</sup> et le dimanche 2 juillet
- des randonnées sont organisées le samedi 1<sup>er</sup> dans la matinée
- des randonnées sont organisées le dimanche 2 juillet dans la matinée

Les informations sont sur <http://lachampduf.fr>

## Epreuves de course à pied

- des trails de 35, 25, 15 et 10km sont prévus le samedi 1<sup>er</sup> juillet dans l'après-midi
- un Ekiden, marathon par équipe en relais est également organisé le dimanche 2 juillet en matinée.

Les informations sur <http://lachampduf.fr>

## Restauration

Une petite restauration sera proposée pour toute la durée de la manifestation.

## Hébergement

Au besoin, l'organisation peut vous accompagner dans votre recherche d'hébergement. Faire la demande à l'une de ces adresses : <https://valleedelabruche.fr> ou <https://www.paysdebarr.fr>. Vous pouvez également contacter l'organisateur <http://lachampduf.fr>

## Stationnement

Le cœur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation ; des places de stationnement sont disponibles en amont et en aval de La Serva.

## Merci !

A toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible, elles se reconnaîtront...

## Cartes et profils

Ils sont visibles sur <http://lachampduf.fr>

## Autres informations

- <http://lachampduf.fr/>
- Lionel Lossier : 06 19 55 78 95 / [lioski68@gmail.com](mailto:lioski68@gmail.com)
- Dany Iselin : 06 07 29 31 87 / [dany.iselin@gmail.com](mailto:dany.iselin@gmail.com)

## Nos remerciements chaleureux s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges

à la Région Grand Est

à la Collectivité européenne d'Alsace

à la Communauté des Communes de la Haute Bruche

à la Communauté des Communes du Pays de Barr

aux communes de Bellefosse, Belmont, Breitenbach, Fouday, Le Hohwald, Molsheim, Neuviller-la-Roche, Rothau, Solbach, Waldersbach, Wildersbach

à la Sous-Préfecture de Molsheim

à l'Office National des Forêts

à la Société de Chasse du Mercathon

au Comité de Ski du Bas-Rhin, ses clubs et ses bénévoles

à l'Association des Acteurs et Commerçants du Champ du Feu

à la Protection Civile

à la FSGT

à la FFC

aux magasins Leclerc de Sélestat

aux magasins Sport 2000 Sélestat et Illkirch

aux magasins Mondovélo Sélestat et Geispolsheim

à la Flambée du Piémont

à Gibier Marchal au Hohwald

à Rotation Ecole de VTT

à SporKrono

à tous les autres partenaires et annonceurs visibles sur <http://lachampduf.fr/>

